

Organisme de formation 72 64 01582 64
Délivré par le préfet de Nouvelle-Aquitaine



APESA

RÉVÉLATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Accompagner les entreprises et les territoires vers un futur souhaitable





RÉVÉLATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Livret d'accueil du stagiaire en formation à l'APESA



Bienvenue !

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour suivre l'une de nos formations !

Nos formations sont ouvertes aux entreprises et publics motivés pour progresser sur les questions d'environnement, de développement durable, d'innovation ou de conception responsable de leurs produits.

Nous proposons un catalogue de **formations conventionnées** qui doivent aussi vous servir d'inspiration pour nous interpeller sur vos besoins.

Nos équipes d'ingénieurs peuvent créer, avec vous, des **parcours de formation personnalisés** au plus près de vos besoins.

Notre offre de formation ... et plus

Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes :

- **Formations inter entreprises** : présentées dans notre catalogue de formation disponible sur notre site internet. Ces formations regroupent un ou plusieurs salariés de structures différentes.
- **Formations en intra ou sur site** : Destinées à une équipe d'une même structure, nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

Retrouvez nos offres de formation : <https://www.apesa.fr/formation/>

Contactez nous : formation@apesa.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Quelle que soit votre situation, contactez rh@apesa.fr . Nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez participer à nos formations dans les meilleures conditions possibles ou nous vous proposerons une solution ou offre alternative.



Nos différents sites

APESA Pau (Siège social)

Technopole Hélioparc
2 avenue Pierre Angot
64053 Pau Cedex 9

APESA (site de Bordeaux)

23 Cours du Médoc
33300 Bordeaux

APESA Montardon

3 Chemin du Sers
64121 Montardon

APESA (site de Tarnos)

Pôle de Coopération
23, rue Hélène Boucher
40220 Tarnos

Règlement intérieur des stagiaires en formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'APESA. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par APESA.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par APESA sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Cf. affichage des consignes de sécurité dans les couleurs des locaux et des bâtiments concernés).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

APESA décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles. Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.


H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, APESA peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'APESA.

J – Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), APESA sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

Un exemplaire du règlement est à disposition de chaque stagiaire.



Notre politique de gestion des données personnelles

APESA s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

1) Identité et destinataires des données :

Les données personnelles sont collectées et traitées par APESA, Technopole HélioParc, 2 avenue Pierre Angot, 64000 Pau.

Les données collectées par l'APESA, par voie de formulaire ou dans le cadre des relations contractuelles, sont exclusivement destinées à l'APESA.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Pour l'exercer, veuillez contacter : info@apesa.fr

2) Finalités

L'APESA s'engage à ne collecter vos données que pour des finalités précises, explicites et légitimes et à les traiter dans le respect des finalités énoncées ci-dessous. APESA s'engage à ne traiter que les données vous concernant qui sont pertinentes (principe de minimisation) au regard des finalités pour lesquels elles sont collectées. Vos données sont stockées sur le territoire français et ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne. Les données demandées ont comme finalité la gestion des formations. Les informations et données personnelles traitées vous concernant sont nécessaires à la gestion des formations (de l'inscription à la facturation et à l'évaluation). Ces informations peuvent également être conservées aux fins de preuve dans le respect des obligations légales et réglementaires (garantie, litige, délais de conservation des factures, des conventions, feuilles d'émargement, preuves de paiement correspondants, ...).

3) Données collectées par l'APESA

Nous traitons et collectons les données suivantes :

- Données d'identification (civilité, nom, prénom), éventuellement fonctions
- Données de contact (adresse électronique et numéro de téléphone).
- Le caractère facultatif des données est signalé lors de la collecte.

Vos données peuvent être collectées via les formulaires publiés sur notre site ou par mail ou téléphone.

4) Durée de conservation des données

Nous ne conservons les données vous concernant que pour des durées limitées et en cohérence avec la finalité du traitement concerné.

5) Vos droits

Vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour vos données à caractère personnel qui sont inexactes ou incomplètes, ainsi que d'un droit à l'effacement de vos données personnelles ou à une limitation du traitement. De plus, vous disposez d'un droit, pour motifs légitimes, de vous opposer au traitement de vos données ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant effectué par L'OF constitue une violation du RGPD. Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de vos données après votre décès en vous adressant à :

- par courrier postal à l'adresse suivante : APESA, Technopole HélioParc, 2 avenue Pierre Angot, 64000 Pau

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@apesa.fr

Vous souhaitant une agréable formation !